



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 177

HOMMAGES

L'honorable Pierre De Bané, C.P.

Déclaration de

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 19 juin 2013

LE SÉNAT

Le mercredi 19 juin 2013

HOMMAGES

L'HONORABLE PIERRE DE BANÉ, C.P.

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :
Honorables sénateurs, je suis heureuse de prendre la parole à mon tour pour rendre hommage à notre collègue, le sénateur Pierre De Bané.

J'aimerais insister sur votre longue et extraordinaire carrière parlementaire, soit 45 ans de vie publique. Votre contribution importante à notre pays, aux citoyens canadiens et au Parti libéral du Canada est grandement reconnue, et, j'ajouterais, très inspirante. Le Sénat s'est enrichi de votre expérience, de votre sagesse et de votre vaste connaissance. Les valeurs de paix et de justice que vous vous êtes fait un devoir de transmettre ont contribué notamment à

renforcer la démocratie dans notre société et au sein de nos institutions parlementaires.

À titre personnel, je vous suis très reconnaissante de votre appui sincère et de vos interventions importantes à l'égard de la dualité linguistique de notre pays et des droits linguistiques des francophones en situation minoritaire. Plus particulièrement, je suis touchée par l'engagement et la persévérance que vous avez montrés avec tant d'énergie et de passion au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Vous méritez notre gratitude pour avoir contribué à faire progresser la dualité linguistique au sein de notre pays.

Je rends hommage à vos nombreuses réalisations, tant sur le plan national qu'international, et je vous souhaite une très heureuse retraite avec votre conjointe, Elisabeth, votre famille et vos nombreux amis.
